

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le **16 NOVEMBRE**, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 30 sous la présidence de Jérôme GRAUSI, Maire,

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	10/11/2021
Présents :	19	Date d'affichage :	10/11/2021
Votants :	23	Date de publication :	23/11/2021

Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, BELMONTE Sophie, DECHANOZ Sylvie; DEVELOY Fabienne, GARNIER Sophie, , GEORGES Corinne, HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie, NOUET Sylviane, SAETERO Soledad, TIRANNO Gina ;
Messieurs BEKHIT Thierry, DI CIOCCIO Piétro ; GRAUSI Jérôme; KJAN Sylvain, MARTELIN Yves ; MOLLARD Yoann, REIX Stéphane, ROMANOTTO Nicolas,

Etaient absents excusés : DESCAMPS Gil (pouvoir à T. Bekhit), DUHAMEL Gaël (pouvoir à S. Dechanoz); FRANCO Maëlle (pouvoir à J. Grausi), NESMOZ David (pouvoir à G. Tiranno),

Secrétaire de séance : MARTELIN Yves

DELIBERATION n° 2021-075	FINANCES
	Contrat abonnement Orange Business Services Fibre Optique

La commune de Saint Romain de Jalionas dispose actuellement d'un contrat Orange Business Services pour une offre ADSL Optimale pro multi-ligne intense pour la mairie et son standard téléphonique.

Dans le cadre du développement de la fibre, la société Orange Business Services nous a établi une proposition offrant les mêmes services dont dispose la mairie.

Ce nouveau contrat nommé Business Internet Voix série 2 400 Intense FTTH 500M bénéficie d'une offre économiquement avantageuse **au prix de 251.60 euros H.T.** par mois sur une durée de 36 mois contre 275 euros H.T. par mois actuellement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Par : 23 Voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

« AUTORISE le maire à signer l'offre d'Orange Business Services et résilier les anciens services.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jérôme GRAUSI

